

Complément d'adresse :

Commune:

e-mail:

Code postal :

Téléphone :

### J'emménage :

# CONTRAT D'ABONNEMENT aux services de l'Eau et l'Assainissement

		(branchement deja en service)
ADRESSE DE L'HABITA	ATION (ou DE L'IMMEUBLE o	u DU LIEU) concerné par la souscription de contrat d'abonnement
Commune :		Code postal :
N°: R	Rue :	·
Complément d'adresse	:	
N° immeuble :		N° logement / appartement :
ONTRACTANT = RED	DEVABLE = ADRESSE D'EN	VOI DES FACTURES (si vous n'êtes pas l'occupant, complétez le 4.)
Agissant en qualité de :	☐ propriétaire	□ locataire □ autre :
si vous n'êtes pas propriétair coordonnées de votre propri	re, précisez les iétaire au 3.	ayant droit (poursuite abonnement initial, pas de frais d'ouverture)
Cas 1 : vous êtes un partic		
☐ Mme ☐ M. NOM		Prénom :
Date de naissance :		Lieu de naissance :
e cas échéant, cocontract	tant :	
☐ Mme ☐ M. NOM		Prénom :
Date de naissance :	<u>· · ·                                  </u>	Lieu de naissance :
dresse = adresse d'envoi	i des factures	Lea de Halssance I
	Rue :	
Complément d'adresse		
Code postal :	Commune :	
·	andé en cas de problème : fuite	as l
Téléphone fixe :	ande en cas de probleme . Tuite	Téléphone mobile :
e-mail :		relephone mosne .
C-mail .		
Cas 2 : vous n'êtes pas un	-	_
Nature juridique :		té territoriale / EPL / EPS
☐ Société		rganisme d'État
<ul><li>☐ Artisan / Commerçan</li><li>☐ Association</li></ul>	_	nger / ambassade
Raison sociale :		nent public national
SIRET (obligatoire) :	(14 chiffres)   _	
eprésenté par :	(= 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1	-
☐ Mme ☐ M. NOM		Prénom :
Qualité :		
dresse :		
N°: R	Rue :	
Complément d'adresse	:	
Code postal :	Commune :	
Contact :		
☐ Mme ☐ M. NOM	Λ:	Prénom :
Qualité :		
Téléphone :	e-m	nail:
PROPRIÉTAIRE (si diffé	érent du redevable décrit au 2.)	
☐ Mme ☐ M. NOM		Prénom :
· I		Trenom
N°:	Rue :	

7.	JCCUPANT (si di	ijjerent da redevat	ie decrit du 2.)											
	☐ Mme ☐ M.	NOM:			Prér	nom :								
	Téléphone :			e-mail :										
5. F	RELEVÉ DU COM	IPTFUR D'EΔU 4	effectué lors d	e l'état de	s liei	ux d'eni	trée / c	u lors de	l'acq	uisiti	ion	du k	nien	
J			incetae fors a	e i ctat ac.	3 1100	ak a cir		74 1013 de	racq	u151¢		au k	,icii	_
	N° de série du coi	mpteur :												_
	Date du relevé :						index :	(chiffres r	noirs)					
6. (	CARACTÉRISTIQ	UES DU CONTR	AT D'ABONN	IEMENT										
	Le branchement d'eau dessert : COCHER LA CASE  ☐ une maison individuelle à usage d'habitation ☐ un immeuble collectif à usage d'habitation → le présent contrat concerne : ☐ le compteur principal (général) de l'immeul ☐ un compteur secondaire (divisionnaire) ☐ un immeuble à usage de bureaux ou commerce ☐ un jardin / espace vert (usage d'arrosage) ☐ un usage agricole de type élevage ☐ un autre usage agricole : précisez :					Mode d'assainissement : COCHER LA CASE  ☐ Assainissement collectif (La propriété est desservie par un réseau d'assainissement collectif)  ☐ Assainissement non collectif (La propriété n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif et relève du SPANC ; elle est équipée d'une installation d'assainissement non collectif)  ☐ Sans assainissement (usage d'arrosage ou usage agricole)								
7 [	PIÈCE À JOINDRI	F OBLIGATOIRE	MENT											
	<u>Particuliers</u> : <b>copie (</b> Professionnels : <b>cop</b>			de 3 mois										
8. 9	SIGNATURE DU	CONTRAT D'AB	ONNEMENT											
	Service Publi (SPANC). ☑ Je reconnais	avoir pris connaissa c de l'Assainissem s avoir pris conna générales précont	ent <u>Collectif</u> ou issance des ta	le Règlen rifs en vigu	nent ueur,	du Servi notamr	ce Publ	ic de l'Ass	ainisse	emen	t <u>No</u>	on C	<u>ollecti</u>	<u>f</u>
	Date d'exécution		Je demande l'e				•							
			Je demande l'e	xécution à c	comp	ter du								$\dashv$
	Date, lieu et signa	ature de l'abonné												$\dashv$
			Date :											$\dashv$
			À:		12.7		- L .U		<b>-</b>	4		•-		
	Montion	o manuscrita « han	nour accord »		iete a	au guiche	et d'acc	ueil du ser	vice Ea	au As	sain	issei	ment	$\dashv$
	Mentior	n manuscrite « <i>bon</i>												$\dashv$
		Nom, Pi	énom, qualité : Signature :											$\dashv$
	Mention	n manuscrite « <i>bon</i>	nour accord » :	,										$\dashv$
	cocontractant		énom, qualité :											$\dashv$
	trac	140111, 11	Signature :											$\dashv$
	003		Signature .											

ATTENTION : en cas de déménagement, veillez à informer le Service Eau Assainissement de votre départ et à demander la résiliation de votre contrat d'abonnement (formulaire à télécharger sur <a href="www.meusegrandsud.fr">www.meusegrandsud.fr</a>). En l'absence de démarche de votre part, l'abonnement se poursuivra et les factures continueront de vous être adressées et seront dues.

#### 9. INFORMATIONS GÉNÉRALES PRÉCONTRACTUELLES (article L.111-1 et suivants du Code de la Consommation)

#### IDENTITÉ DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse - Service Eau Assainissement // SIREN 200 033 025 // APE(NAF) 8411Z 12 rue Lapique - BP 60559 - 55012 BAR-LE-DUC CEDEX // \$\mathbb{C}\$ 03.29.79.56.10 // <a href="www.meusegrandsud.fr">www.meusegrandsud.fr</a>

#### **CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE**

Le Service Eau Assainissement de la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse a pour missions :

- Eau potable : prélèvement, traitement, transport et distribution d'eau potable ;
- Assainissement collectif: collecte, transport et traitement des eaux usées avant rejet au milieu naturel;
- Assainissement non collectif: contrôle des installations d'assainissement non collectif.

#### **TARIFS**

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Communautaire et communiqués lors de la souscription du présent contrat. Ils sont également disponibles sur <u>www.meusegrandsud.fr</u> et sur demande auprès du Service Eau Assainissement (coordonnées ci-dessus). Les redevances Agence de l'Eau sont fixées par le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau.

#### FACTURE D'EAU (ET D'ASSANISSEMENT)

La facture d'eau (et le cas échéant d'assainissement collectif) se compose de :

- 1. une partie « DISTRIBUTION DE L'EAU » comprenant :
  - une part fixe (abonnement);
  - une part variable proportionnelle à la consommation (redevance d'Eau);
- 2. une partie « COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES » comprenant :
  - une part fixe (abonnement);
  - une part variable proportionnelle à la consommation (redevance d'Assainissement);
- 3. une partie « ORGANISMES PUBLICS » comprenant :
  - soncernant la partie « DISTRIBUTION DE L'EAU » :
    - une redevance « Lutte contre la pollution » proportionnelle à la consommation, reversée à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie;
    - une redevance « Prélèvement sur la ressource en eau » proportionnelle à la consommation, reversée à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ; cette redevance est parfois incluse dans la redevance d'Eau (partie 1) ;
  - 🔖 concernant la partie « COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES » :
    - une redevance « Modernisation des réseaux de collecte » proportionnelle à la consommation, reversée à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

En savoir plus sur l'Agence de l'Eau Seine-Normandie : <u>www.eau-seine-normandie.fr</u>.

#### **CONDITIONS ET MODALITÉS DE RÉTRACTATION**

Lorsque le contrat est conclu à distance (par courrier, téléphone ou sur <a href="www.meusegrandsud.fr">www.meusegrandsud.fr</a>), l'usager dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation. Pour ce faire, l'usager en informe le Service Eau Assainissement de la Communauté d'Agglomération en lui adressant une déclaration sur papier libre exprimant sa volonté de se rétracter, en précisant le service concerné (souscription d'abonnement). Il n'a pas à motiver sa décision.

Pour assurer la continuité du service et éviter une interruption dans la fourniture d'eau, l'usager peut demander expressément l'exécution anticipée du contrat.

Cependant, l'usager qui souhaite exercer son droit de rétractation, alors que l'exécution du contrat a commencé, sera tenu au paiement des montants correspondants au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter (date du contact direct, mail ou cachet de la poste faisant foi).

#### CONDITIONS ET MODALITÉS DE RÉSILIATION

L'abonné peut demander à tout moment la résiliation de son contrat d'abonnement. Pour ce faire, l'usager adresse au Service Eau Assainissement un formulaire de résiliation dûment complété et signé. Une facture de solde sera établie à l'abonné sortant au regard de l'index relevé, et le nouvel occupant deviendra le nouveau titulaire de l'abonnement.

En cas de litige sur la date et/ou de l'index de la consommation relevée en sortie des lieux, un document justificatif sera à fournir au Service Eau Assainissement (état des lieux, actes de vente...).

#### **MÉDIATEUR**

En cas de différend au cours de l'exécution du contrat, après avoir épuisé les voies de recours internes du service, tout usager ou ayant droit du service peut saisir par écrit le Médiateur de l'Eau de la Communauté d'Agglomération à l'adresse suivante : Médiation de l'Eau - BP 40 463 - 75366 PARIS Cedex 08 - En savoir plus sur la médiation de l'eau : <a href="https://www.mediation-eau.fr">www.mediation-eau.fr</a>.



## Tarifs Eau Assainissement 2019

Frais	
Frais d'accès au service (branchement déjà en service)	20,00 € HT
Frais de (re)mise en service de branchement (y compris frais d'accès au service)	30,00 € HT

Abonnement (part fixe)							
Calibre compteur	abonnement mensuel HT EAU (TVA 5,5%)	abonnement mensuel HT ASSAINISSEMENT (TVA 10%					
15 mm	2,50 € HT/mois	1,50 € HT/mois					
20 mm	2,80 € HT/mois	1,80 € HT/mois					
30 mm	4,00 € HT/mois	2,00 € HT/mois					
40 mm	5,00 € HT/mois	3,00 € HT/mois					
≥ 50 mm	disponible auprès du service	disponible auprès du service					

									00 € HT/mois	
15				≥ 50 mm	n dispo	nible auprès du servi	ce	disponible au	près du service	
Tarif au m3 (part proportionnelle)										
COMMUNE	Tranche de consommation	<b>EAU</b> (HT) TVA 5,5%	Préservation ressources en eau (Agence de l'Eau) TVA 5,5%	Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) TVA 5,5%	ASSAINIS- SEMENT (HT) TVA 10,0%	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) TVA 10,0%	TVA 5,5% TVA 10,0%		TOTAL TTC au 01/01/2019	
BAR-LE-DUC	xxxxxxxx	1,792€	0,066€	0,220€	1,483€	0,185€	0,115€	0,167€	4,028 €	
BEHONNE	XXXXXXXXX	1,680€	0,066€	0,220€	1,445€	0,185€	0,108€	0,164€	3,868 €	
	[0 - 200 m3]	1,640€	0,066€	0,220€	1,532€	0,185€	0,106€	0,172€	3,921 €	
BEUREY-SUR-SAULX	[201 à 500 m3]	1,423€	0,066€	0,220€	1,532€	0,185€	0,094 €	0,172€	3,692 €	
	[au-delà de 501 m3] [0 - 6000 m3]	1,220 €	0,066 €	0,220 € 0,220 €	1,532€	0,185€	0,083 €	0,172 €	3,478 € 2,082 €	
CHANTERAINE	[au-delà de 6000 m3]	1,199 €	0,066€	0,220 €			0,103 €	0,000 €	1,567 €	
CHARDOGNE	XXXXXXXXX	1,641 €	0,066€	0,220€			0,106€	0,000€	2,033 €	
COMBLES-EN-BARROIS	XXXXXXXX	1,647€	0,066€	0,220€	1,563€	0,185€	0,107€	0,175€	3,963 €	
CULEY	xxxxxxxx	1,664 €	0,066€	0,220€			0,108€	0,000€	2,058 €	
FAINS-VEEL	XXXXXXXXX	1,620€	0,066€	0,220€	1,531€	0,185€	0,105€	0,172€	3,899 €	
GIVRAUVAL	[0 - 6000 m3]	1,687€	0,066€	0,220€	1,619€	0,185€	0,109€	0,181€	4,067 €	
51110101712	[au-delà de 6000 m3]	1,199€	0,066€	0,220€	1,619 €	0,185€	0,082€	0,181 €	3,552 €	
GUERPONT	[0 - 6000 m3] [au-delà de 6000 m3]	1,687 €	0,066 €	0,220 € 0,220 €	1,619 €	0,185 € 0,185 €	0,109 €	0,181 € 0,181 €	4,067 € 3,552 €	
LICALY EN DADDOIS	[0 - 6000 m3]	1,687 €	0,066 €	0,220 €	1,619€	0,185€	0,109€	0,181 €	4,067 €	
LIGNY-EN-BARROIS	[au-delà de 6000 m3]	1,199€	0,066€	0,220€	1,619€	0,185€	0,082€	0,181 €	3,552 €	
LOISEY	XXXXXXXXX	1,664€	0,066€	0,220€			0,108€	0,000€	2,058 €	
LONGEAUX	[0 - 6000 m3] [au-delà de 6000 m3]	1,687 €	0,066 €	0,220 € 0,220 €	1,619 €	0,185€	0,109€	0,181 € 0,181 €	4,067 €	
LONGEVILLE-EN-BARROIS	XXXXXXXXXX	1,601€	0,066 €		1,619 €	0,185 € 0,185 €	0,002 €	0,183 €	3,552 €	
MENAUCOURT	[0 - 6000 m3]	1,687 €	0,066€	0,220€	1,619€	0,185€	0,109€	0,181 €	4,067 €	
	[au-delà de 6000 m3]	1,199€	,	0,220€	1,619€	0,185€	0,082€	0,181€	3,552 €	
NAIVES-ROSIERES	XXXXXXXXX	1,645 €	0,066 €	0,220 €	1,871 €	0,185€	0,106€	0,206€	4,299 €	
NAIX-AUX-FORGES	[0 - 6000 m3] [au-delà de 6000 m3]	1,007 €	-1		1,619 €	0,185 € 0,185 €	0,109 € 0,082 €	0,181 € 0,181 €	4,067 € 3,552 €	
NANÇOIS-SUR-ORNAIN	XXXXXXXXX	1,664 €	0,066€	0,220€	1,470€	0,185€	0,108€	0,166€	3,879 €	
NANT-LE-GRAND	XXXXXXXXX	1,664€	0,066€	0,220€	1,470€	0,185€	0,108€	0,166€	3,879 €	
NANTOIS	XXXXXXXXX	1,664 €	0,066€	0,220€			0,108€	0,000€	2,058 €	
RESSON	XXXXXXXXX	1,664 €	0,066€	0,220€	1,470€	0,185€	0,108€	0,166€	3,879 €	
	[0 - 200 m3]	1,640€		0,220€	1,532€	0,185€	0,106€	0,172€	3,921 €	
ROBERT-ESPAGNE	[201 à 500 m3]	1,423€	-		1,532€	0,185€	0,094 €	-	3,692 €	
	[au-delà de 501 m3]	1,220 €	-		1,532 €	0,185€	0,083 €		3,478 €	
SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN	[0 - 6000 m3] [au-delà de 6000 m3]	1,687 €	-	0,220 € 0,220 €	1,619 €	0,185 € 0,185 €	0,109 €	_	4,067 € 3,552 €	
	[0 - 6000 m3]	1,687 €		-	1,013 €	0,105 €	0,002 €		2,082 €	
SALMAGNE	[au-delà de 6000 m3]	1,199€	-				0,082€	-	1,567 €	
SAVONNIERES-DEVANT-BAR	XXXXXXXXX	1,668€	0,066€	0,220€	1,635€	0,185€	0,108€	0,183€	4,065 €	
SILMONT	[0 - 6000 m3]	1,687€	,	-,	1,619€	0,185€	0,109€	0,181 €	4,067 € 3,552 €	
TANNOIS	[au-delå de 6000 m3]	1,199 €	,		1,619 €	0,185 € 0,185 €	0,082 €		3,879 €	
	[0 - 200 m3]	1,640 €	,	-	1,532 €	0,185€	0,106€	0,172€	3,921 €	
TREMONT-SUR-SAULX	[201 à 500 m3]	1,423€	0,066€	-	1,532€	0,185€	0,094 €		3,692 €	
	[au-delà de 501 m3]	1,220€	•	0,220€	1,532€	0,185€	0,083€		3,478 €	
TRONVILLE-EN-BARROIS	[0 - 6000 m3] [au-delà de 6000 m3]	1,687 €	-		1,619 €	0,185 € 0,185 €	0,109 €		4,067 € 3,552 €	
VAL D'ORNAIN	xxxxxxxx	1,647 €			1,489 €	0,185 €	0,107€		3,882 €	
VELAINES	[0 - 6000 m3]	1,687€	-	-	1,619€	0,185€	0,109€	0,181 €	4,067 €	
VLLAINLS	[au-delà de 6000 m3]	1,199€	0,066€	0,220€	1,619€	0,185€	0,082€	0,181€	3,552 €	